

ENSEMBLE
POUR PRÉVENIR
LE SUICIDE

Rapport Annuel
2020-2021

Jevia

Centre de prévention du suicide - Estrie

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	3
MOT DE LA DIRECTION	4
PHILOSOPHIE, MISSION, VALEURS ET OBJECTIFS	5
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021	6
L'ÉQUIPE DE JEVI	7
L'ORGANIGRAMME DE JEVI AU 31 MARS 2021	7
LES MEMBRES 2020-2021 DE JEVI	8
PRÉSENCE ET REPRÉSENTATIONS DE JEVI	9
PRÉSENCE DE JEVI DANS LES MÉDIAS.....	10
LES SERVICES D'INTERVENTION	12
La répartition de toutes les interventions effectuées à JEVI	12
Le suivi court terme	13
Le suivi étroit	15
Les interventions d'urgence	17
Les services de postvention.....	18
Le groupe de soutien pour les personnes endeuillées par suicide	19
Le soutien clinique	19
La supervision clinique.....	19
Dossier spécial.....	20
LES SERVICES DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION	21
Les formations aux professionnels.....	21
Les formations aux citoyens	23
Les rendez-vous annuels.....	24
L'AUTOFINANCEMENT ET L'ADMINISTRATION	26
Que signifie l'autofinancement à JEVI ?.....	26
Activités d'autofinancement	27
Mobilisation citoyenne	28
Communications avec nos membres et partenaires.....	29
Formation continue des employés de JEVI.....	30
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	31

MOT DU PRÉSIDENT



Yan Perreault
Président
Conseil d'administration

Cher lecteur,

À titre de président du conseil d'administration de notre bel organisme, il est pour moi important annuellement de faire le point sur nos réalisations et défis pour les années à venir. D'emblée, je tiens à remercier l'ensemble des employés, des bénévoles, des partenaires publics et privés et des ambassadeurs de notre organisme pour votre générosité et la confiance que vous accordez à JEVI.

Sans vous, JEVI ne pourrait poursuivre adéquatement sa mission dans notre région.

Bilan de l'année se terminant au 31 mars 2021

Comme dans plusieurs milieux, la dernière année a été unique. La situation sanitaire causée par la COVID-19 a entraîné son lot de répercussions sur notre organisme. De par cette situation, les demandes à JEVI ont été davantage complexes et l'équipe a dû surmonter divers défis dans l'approche des cas, devant utiliser des solutions innovatrices. De plus, la situation de crise a été marquée par l'augmentation de la demande auprès des jeunes suicidaires, situation fort préoccupante pour notre organisme.

JEVI a réalisé **13 891** interventions, dont près de **217** en face à face. De ces interventions, **34 %** étaient auprès des jeunes suicidaires comparativement à **18 %** au 31 mars 2020.

Ressources humaines

Notre équipe dynamique et minutieuse a su faire preuve d'adaptation et d'innovation dans la dernière année, étant moi-même très reconnaissant envers elle. Or, afin de favoriser la rétention de personnel et diminuer nos taux de roulement du personnel, en plus de reconnaître l'engagement de nos employés à la hauteur de leur travail, nous avons bonifier en fin d'année les conditions de travail en plus de rendre permanent certains postes en interventions.

Nous croyons fermement que cela aidera à consolider l'équipe et continuer à attirer les meilleurs talents auprès de notre équipe spécialisée.

Centre de crise et installation de JEVI

Le projet de *Centre de crise communautaire en Estrie*, projet revendiqué, soutenu et porté par JEVI depuis 1998, a connu une importante évolution dans la dernière année. En effet, une nouvelle mouture de ce projet a vu le jour, projet qui fait maintenant l'unanimité auprès des acteurs de la région, tant au niveau communautaire que public et politique. Le projet sera déposé directement au Ministère de la Santé et des Services Sociaux au début de 2021-2022. Cet important projet identifie d'ailleurs JEVI comme leader de son actualisation. Nous devons donc effectuer des travaux majeurs à notre bâtisse actuelle pour pouvoir actualiser ce nouveau mandat, si nos décideurs endossent le projet. Pour le bien de la population estrienne, nous espérons sincèrement recevoir une réponse positive de leur part.

Situation financière... toujours l'enjeu

Malgré le support du gouvernement et de plusieurs donateurs privés, la situation financière demeure toujours année après année l'enjeu majeur et récurrent de JEVI.

Tel que mentionné ci-avant, notre organisme devra prendre des décisions à très court terme quant à l'agrandissement de ses installations, et ce dans un souci d'être en mesure de continuer d'offrir des services de qualité à sa clientèle dans le besoin. Or, une telle décision revêt son lot de défis financiers et opérationnels faisant en sorte que notre organisme devra redoubler ses efforts dans l'obtention de dons auprès de la population. Nous souhaitons fortement avoir votre appui dans un tel projet.

En effet, la contribution financière du gouvernement à la mission globale ne représente que **45 %** de nos apports, laissant ainsi à JEVI l'obligation de recourir à la population générale pour combler **55 %** de son budget. Vous comprendrez que le support de la communauté dans de telles circonstances est primordial et nous osons croire que nous pourrions compter sur votre appui, lequel sera grandement nécessaire.

Veuillez recevoir chère lectrice et cher lecteur, le sentiment de mes salutations les plus distinguées.

Je vous remercie, au nom de l'équipe de JEVI, pour votre support et votre confiance envers JEVI.

MOT DE LA DIRECTION

Quelle année ce fut ! Pour vous comme pour nous ! Je trouve important à ce moment-ci de faire un état de situation et de vous parler de comment la situation pandémique actuelle est venue affecter JEVl et ses services.

Tout d'abord, il faut rappeler que JEVl a été reconnu comme service essentiel au jour 1 de la pandémie. Nos services d'intervention sont demeurés accessibles tout au long de la pandémie, mais avec certaines modifications.

Nous avons dû nous adapter rapidement aux exigences apportées par les mesures sanitaires en lien avec la COVID-19, avec ce que nous en savions à l'époque. Les services d'intervention face à face ont été mis sur pause durant les 4 premiers mois de la pandémie, le temps que nous puissions nous organiser afin d'assurer la sécurité de tous, clientèle comme employés. Ces services se sont plutôt déroulés au téléphone pendant cette période. C'est d'ailleurs ce qui vient expliquer la baisse des services rendus en présentiels pour cette année. JEVl a aussi dû faire le choix de cesser les rencontres d'intervention à domicile, où il est plus difficile de contrôler l'environnement en lien avec les mesures sanitaires. À ce jour, nous n'avons pu nous permettre de reprendre ce service, à l'exception des interventions d'urgence et les postventions.

Durant les 3 premiers mois de la pandémie, nous avons aussi dû mettre sur pause notre offre de service de formation, mesures sanitaires et mobilisation des employés des autres organisations obligeants. Toutefois, à partir de juin 2020, le CIUSSS a décidé de faire de la prévention du suicide une priorité en autorisant la dispensation de nos formations en présentiel, tout en s'assurant du respect des mesures sanitaires. Les formateurs ont travaillé d'arrache-pied pour rattraper le retard, et retrouver les sommes perdues.

Tous ces choix n'ont certainement pas été faciles à faire pour le Conseil d'administration et moi-même. Nous avons dû conjuguer avec les besoins de la population en lien avec la problématique du suicide et le bien-être et les inquiétudes des employés.

Il va sans dire que la COVID-19 a grandement changé le travail des employés de JEVl, et surtout des intervenants. Ceux-ci remarquent plus de détresse chez les appelants. Nos interventions sont plus longues et intenses et les situations de crises sont plus nombreuses. Les personnes sont plus isolées et les gens qui les entourent aussi. Nous sentons la détresse plus ancrée chez ceux qui demandent de l'aide. Les intervenants doivent user de créativité pour suggérer de nouvelles stratégies aux appelants, en cohérence avec les mesures sanitaires.

L'équipe a dû intégrer dans sa routine une désinfection quotidienne des locaux de JEVl et certains d'entre nous jonglent entre le télétravail et le travail au bureau. Les prises de décision, l'adaptation, la rigueur accordée aux mesures sanitaires et la gestion que la situation demande sont un défi soi et demandent beaucoup de temps et d'énergie pour l'équipe de direction, mais aussi pour tous les employés.

Un an plus tard, nous sommes toujours là, prêts à aider les personnes suicidaires, leurs proches, les personnes endeuillées par suicide et les autres professionnels de l'Estrie. Nous pouvons d'ailleurs remarquer une augmentation des demandes d'aide de 67 % depuis l'automne 2020.

Le plus bel aspect du travail à JEVl, c'est de voir une personne qui vit plusieurs difficultés et qui n'a plus d'espoir, s'ouvrir peu à peu à nous et comprendre qu'il est possible d'obtenir de l'aide. C'est exceptionnel de voir cette même personne se mettre en action, cheminer, retrouver espoir et le goût en la vie lorsque quelque temps auparavant, rien n'allait.

Nous avons la chance de voir cette même personne être capable de parler de sa détresse, d'être plus indulgente envers elle-même et de reconnecter avec ses valeurs fondamentales, ses projets et ce qui est important pour elle. Nous pouvons aussi constater chez elle une meilleure capacité à faire face aux difficultés de la vie. Elle termine son processus avec l'assurance que si elle revit une période plus difficile, nous serons toujours là pour elle.

Travailler en prévention du suicide, que ce soit en tant qu'intervenant, en tant que formateur ou même comme soutien administratif fait prendre conscience que tout le monde fait de son mieux pour passer à travailler les moments de détresse. Notre travail nous permet chaque jour d'observer la résilience incroyable des gens.

Je veux aussi remercier personnellement chaque membre de l'équipe de JEVl, peu importe son secteur d'activité. Chacun d'entre vous a mis la main à la pâte dans la dernière année pour maintenir le fort. Vous êtes des travailleurs essentiels, et vous êtes mes anges à moi. Sans chacun d'entre vous, JEVl n'existe pas. Alors c'est avec une énorme gratitude que je vous dis **MERCI** !

Nous faisons un travail exceptionnel, maintenant plus que jamais !



Tania Boilar
Directrice générale

PHILOSOPHIE, MISSION, VALEURS ET OBJECTIFS

PHILOSOPHIE

Nous croyons fermement que chaque individu possède les ressources personnelles nécessaires pour traverser les périodes difficiles.

Nous misons donc sur les forces et le potentiel de chacun lorsque nous les accompagnons dans ces périodes de tourmente.

La vie, aussi ténue semble-t-elle, est toujours au cœur de nos actions.

VALEURS

JEVI, c'est avant tout une équipe de travail animée d'un grand esprit de collaboration et du souci constant d'offrir des services de qualité. Le respect, le professionnalisme, la confidentialité, l'honnêteté, la confiance mutuelle, la solidarité, la complicité et la transparence sont très importants pour nous.

De plus, à l'instar de l'ensemble des centres de prévention du suicide du Québec, nous partageons certaines valeurs fondamentales:

- **Protection de la vie :** Toute personne a droit à la vie et au secours. Chaque intervenant a donc le devoir et l'obligation d'aider et de faire tout ce qui est en son pouvoir pour préserver la vie de toutes personnes suicidaire.
- **Respect de la personne :** Tout être humain doit être apprécié pour ce qu'il est, en toute dignité, afin qu'il puisse se sentir légitimé et soulagé de partager sa souffrance et de travailler en faveur de la vie.
- **Engagement :** L'engagement représente à la fois cette capacité de créer un contexte favorable pour faire ensemble des choix en faveur de la prévention du suicide et d'en être un acteur impliqué et influent.

MISSION

JEVI est un organisme communautaire ayant pour mission la promotion du mieux-vivre et la prévention du suicide auprès de la population des 7 territoires de l'Estrie que nous desservons. Nous offrons des services à nos 4 clientèles, soit : les personnes suicidaires, leurs proches, les personnes endeuillées par suicide ainsi que les autres professionnels de l'Estrie ayant besoin de soutien dans leurs propres interventions.

JEVI s'investit dans les 4 niveaux d'action généralement reconnus soit : la promotion, la prévention, l'intervention et la postvention.

Nos services sont offerts du lundi au vendredi (incluant les jours fériés) entre 8 h 30 et 16 h 30, 52 semaines par année. Des rendez-vous peuvent aussi être offerts en soirée.

Au fil des ans, nous avons su développer une gamme de services diversifiée et collée aux réalités et besoins des clientèles. Notre expertise en prévention du suicide est largement reconnue et dépasse les frontières de notre région.

OBJECTIFS

- Promouvoir le mieux-vivre auprès de la population de l'Estrie.
- Prévenir le suicide auprès de la population de l'Estrie.
- Intervenir auprès des personnes suicidaires de l'Estrie et leurs proches et les référer, au besoin.
- Former des agents multiplicateurs qui travailleront à la réalisation des objectifs précédents.
- Intervenir auprès des personnes endeuillées à la suite d'un suicide.
- Développer des outils pour agir en promotion du mieux-vivre et en prévention du suicide.
- Favoriser la concertation avec les établissements et les organismes du milieu.
- Participer au développement de la recherche en prévention du suicide.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021

EXÉCUTIF

M^E YAN PERREAULT, PRÉSIDENT

Avocat

Therrien Couture Joli-Coeur

SÉBASTIEN BEAUDOIN, VICE-PRÉSIDENT

Vice-président directeur général

BMW Sherbrooke

PASCAL CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Coordonnateur administratif

Carrefour jeunesse-emploi de Sherbrooke

MEMBRES NON-VOTANTS

TANIA BOILAR

Directrice générale de JEVI

LÉONIE DUCHESNE

Intervenante au suivi étroit

Représentante des employés de JEVI

AUTRES ADMINISTRATEURS

DANNY McCONNELL, ADMINISTRATEUR

Directeur

Service de police de Sherbrooke

ÉMILIE YERGEAU, ADMINISTRATRICE

Psychologue organisationnelle

Service Canada

PATRICIA LAVALLÉE, ADMINISTRATRICE

Technicienne comptable

Caron Trépanier & Associés inc.

MARIE-CLAUDE RIOU, ADMINISTRATRICE

Avocate, médiatrice accréditée

Vaillancourt Riou & Associés

MARCEL ST-ONGE, ADMINISTRATEUR

Retraité de Produits Kruger

Ex-trésorier de l'exécutif du Conseil central de la CSN - Estrie

CAROLINE GUAY, ADMINISTRATRICE

Retraîtée de la Sûreté du Québec

Entraîneuse Cardio Plein air

Magog-Sherbrooke

LISTE DES COMITÉS DU CA

Comité échelles salariales :

Yan Perreault, Sébastien Beaudoin, Pascal Cloutier, Émilie Yergeau, Caroline Guay, Tania Boilar

Comité Règlements généraux :

Marcel St-Onge, Pascal Cloutier, Tania Boilar

Comité bâtisse de JEVI :

Sébastien Beaudoin, Tania Boilar

Merci à chacun de vous pour votre précieux apport au développement de JEVI.

L'ÉQUIPE DE JEVI

Les réalisations de l'année 2020-2021 sont le fruit du travail d'une équipe énergique.

Merci à chacun pour cette belle complicité de tous les instants.

À L'INTERVENTION

Noémie Poulin, superviseure clinique
Christina Mégré-Labonté (en congé de maternité)
Marie-Elen Dugal
Léonie Duchesne
Karine Samson
Pascal Fleury
Amélie Lefebvre
Myriam Vigneault
Katy Vaillancourt Denis
Alexandra Royer-Tardif

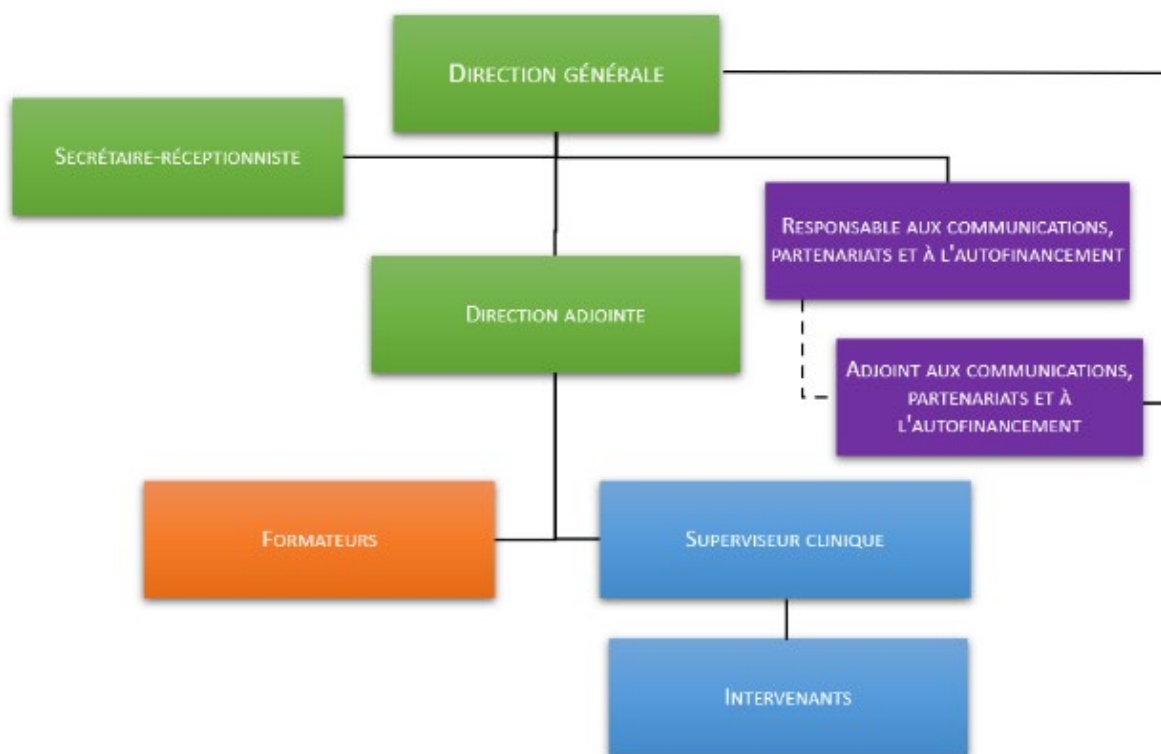
À LA SENSIBILISATION ET À LA FORMATION

Sylvie Potvin
Simon Leduc-Thouin

À L'ADMINISTRATION

Tania Boilar, directrice générale
Sébastien Doyon, directeur adjoint
Isa Abraham, Responsable à l'autofinancement
Marianne Duchesne, Adjointe à l'autofinancement
Josée Lavictoire, Secrétaire-Réceptionniste

L'ORGANIGRAMME DE JEVI AU 31 MARS 2021



LES MEMBRES 2020-2021 DE JEVI

419 MEMBRES ! Le membership à JEVI est très vivant et nous en sommes très heureux. Que vous preniez de votre temps pour compléter le formulaire, nous le retourner ou pour faire votre demande d'adhésion en ligne, voilà des gestes concrets d'engagement pour la prévention du suicide en Estrie. C'est une façon de nous dire : *continuez votre travail, il est important.*

Cette campagne débute en octobre et se termine en février de chaque année. Malgré que l'adhésion soit gratuite, 80 % les membres ont choisi de faire des dons pour un montant totalisant **33 380,99 \$**. Ce montant équivaut à une moyenne de 75 \$ par personne ! Merci beaucoup !

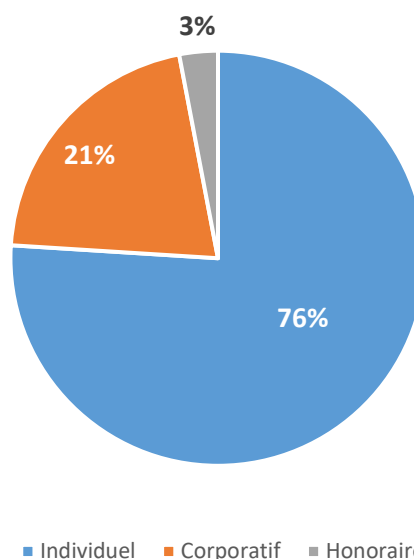
CATÉGORIES DE MEMBRES

INDIVIDUEL - Toutes personnes âgées de 18 ans et plus. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

CORPORATIF - Toute organisations ou corporations. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

HONORAIRE - Les membres honoraires sont des personnes rattachées ou non à la corporation, qui ont exercé ou qui exercent une influence particulière sur l'atteinte des buts de la corporation. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

Catégories de membres



PROVENANCE DES MEMBRES

63 % VILLE DE SHERBROOKE	10 % MEMPHRÉMAGOG	8 % VAL-SAINT-FRANÇOIS	7 % HORS-RÉGION
5 % COATICOOK	3 % HAUT-SAINT-FRANÇOIS	3 % GRANIT	1 % DES SOURCES

PRÉSENCES ET REPRÉSENTATIONS DE JEVI

CIUSSS de l’Estrie – CHUS

- Rencontres de travail pour la révision du cadre de référence du suivi étroit
- Rencontres de travail pour le Centre de crise communautaire en Estrie
- Rencontres de travail pour l’élaboration d’une entente entre Info-Social et JEVI
- Rencontres de travail concernant le rehaussement du PSOC à la mission globale de JEVI
- Rencontres sur l’augmentation de la détresse psychologique et idéations suicidaires liées à la pandémie de COVID-19
- Rencontres de travail pour la reconnaissance de JEVI à titre de service d’aide en situation de crise
- Collaboration avec la Santé publique pour une édition du *Vision Santé Publique*
- Rencontres de travail concernant nos collaborations dans le dossier Formations
- Rencontres de travail concernant l’entente de service entre JEVI et le CHUS Hôtel-Dieu
- Participation à la Table de concertation Memphrémagog

AQPS

- Participation à la rencontre annuelle des formateurs
- Révision du protocole SécUrgence
- Participation au lancement de la Communauté de pratique Postvention

RRCSME

- Implication de JEVI au sein du conseil d’administration
- Responsable du sous-comité Centre de crise
- Responsable du sous-comité Semaine nationale de prévention du suicide

Collectif santé bien-être des hommes en Estrie

- Participation aux rencontres de comité

CPS de la Haute-Yamaska

- Rencontres de travail pour la préparation d’un Congrès
- Rencontres de préparation pour la semaine nationale de prévention du suicide 2021

Politique

- Rencontres avec les différents députés provinciaux et fédéraux de la région

Centre de détention de Sherbrooke

- Rencontres de travail et signature d’une nouvelle entente de collaboration

RCPSQ

- Implication de JEVI au sein du conseil d’administration
- Participation à la révision du Guide de soutien pour intervenir auprès d’un enfant de 5 à 13 ans à risque suicidaire
- Participation aux rencontres des membres
- Participation au comité sur la formation accréditée avec le Ministère

Sûreté du Québec

- Rencontres de travail concernant la mise à jour de notre entente de collaboration

PRÉSENCES DE JEVI DANS LES MÉDIAS

* Novembre 2020 à Mars 2021

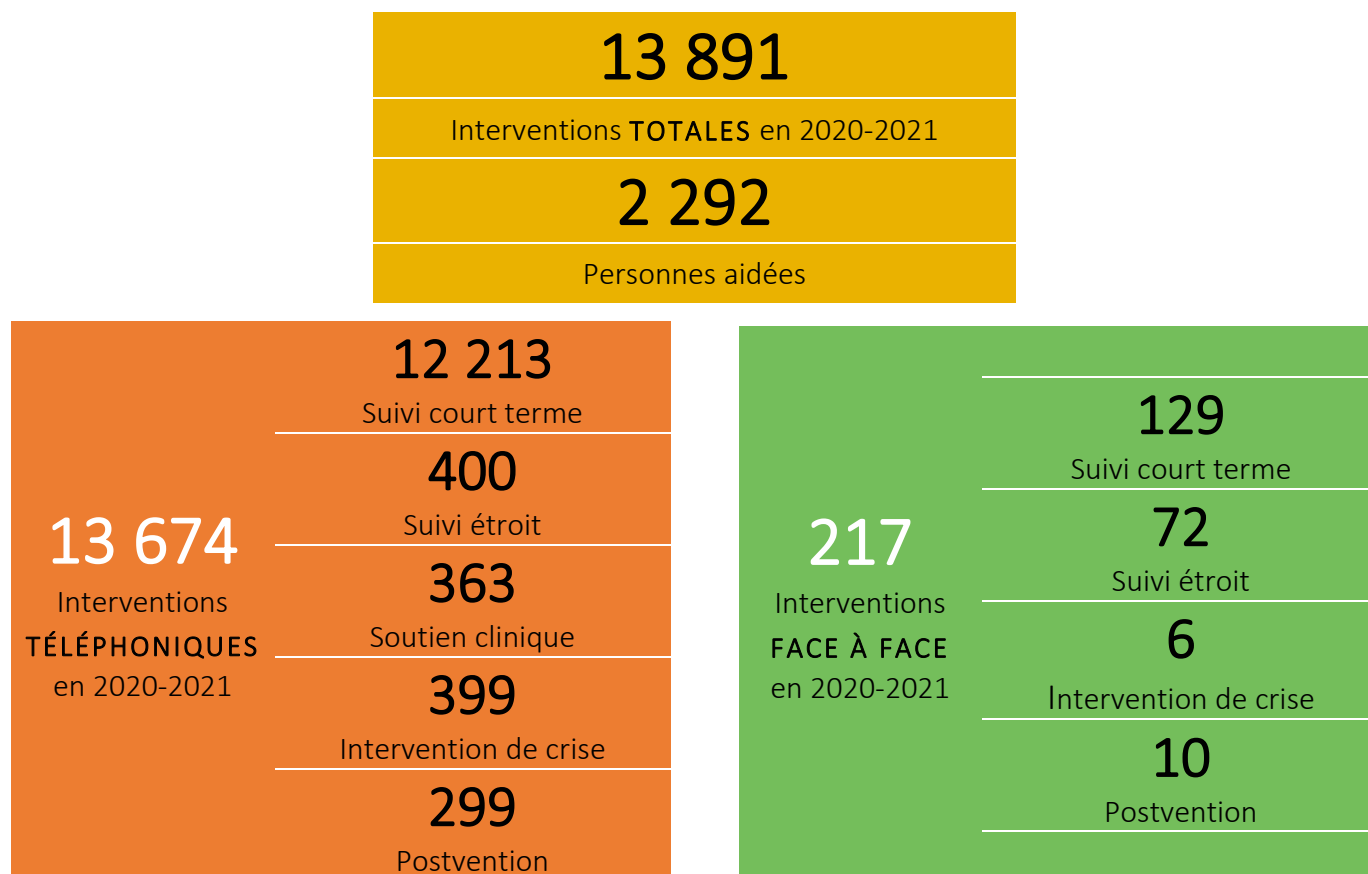
Médias	Type de média	Sujet	Date
	Radio	Injection d'argent par le Ministère pour les jeunes	29 octobre 2020
laTribune	Journal	Centre de crise communautaire en Estrie	5 novembre 2020
	Télévision	Résultats de l'étude de D ^{re} Mélissa Généreux	1 ^{er} décembre 2020
	Radio	Résultats de l'étude de D ^{re} Mélissa Généreux	2 décembre 2020
NOOVO	Télévision	Les services de JEVI	2 décembre 2020
	Télévision	Centre de crise communautaire en Estrie	28 décembre 2020
laTribune	Journal	Pandémie, temps des fêtes et suicide	4 janvier 2021
	Radio	Pandémie, temps des fêtes et suicide	6 janvier 2021
LEDEVOIR	Journal	Pandémie et santé psychologique	7 janvier 2021
laTribune	Journal	Pandémie et santé psychologique	8 janvier 2021
	Radio	Pandémie et personnes âgées	14 janvier 2021
	Radio	Fonds citoyens - Députée de Sherbrooke	15 janvier 2021
laTribune	Journal	Initiative citoyenne – Marche de Gopal Ducharme	22 janvier 2021
laTribune	Journal	Semaine de prévention du suicide et le vécu d'une personne endeuillée par suicide	29 janvier 2021
	Radio	La demande d'aide et le vécu d'une personne endeuillée par suicide	29 janvier 2021
	Radio	Semaine de prévention du suicide	1 ^{er} février 2021
	Journal	Semaine de prévention du suicide et les services de JEVI	1 ^{er} février 2021
TV5	Télévision	La détresse chez les jeunes	1 ^{er} février 2021
	Radio	La demande d'aide et le vécu d'une personne endeuillée par suicide	1 ^{er} février 2021
NOOVO	Télévision	Semaine de prévention du suicide et pandémie	3 février 2021

Médias	Type de média	Sujet	Date
	Télévision	Pandémie et prévention du suicide	10 février 2021
	Radio	Le suicide chez les jeunes	15 février 2021
	Radio	Le suicide chez les jeunes	16 février 2021
	Journal	Fonds citoyens - Députée de Sherbrooke et formation Sentinelle	21 février 2021
	Journal	Formation Sentinelles – Déclinaison agricole	10 mars 2021
	Télévision	La Loterie JEV	24 mars 2021
	Radio	La Loterie JEV	24 mars 2021
	Télévision	La Loterie JEV	24 mars 2021
	Journal	La Loterie JEV	25 mars 2021

LES SERVICES D'INTERVENTION

Notre modèle d'intervention s'appuie tout autant sur des données empiriques que scientifiques. Mais avant tout, il s'appuie sur la ferme conviction que chaque individu possède les ressources nécessaires pour traverser les périodes difficiles.

La répartition de toutes les interventions effectuées à JEVI



À raison de 5 jours par semaine, de 8h30 à 16h30

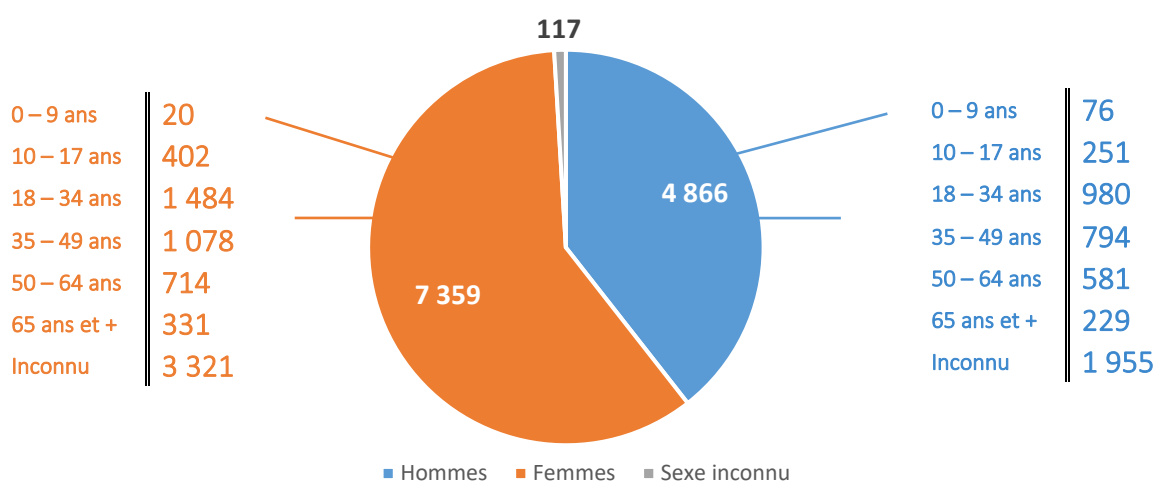
Le suivi court terme

Le suivi court terme réfère à l'ensemble des services pouvant être mis en place auprès de la personne suicidaire présentant une *estimation finale de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire vert ou jaune*. Nous parlons donc ici des personnes avec une absence d'indices de danger ou encore un indice de danger faible.

Le suivi court terme peut aussi être offert à nos autres clientèles afin de les soutenir face à la situation qu'ils vivent en lien avec la problématique du suicide.

Afin de s'adapter à la situation vécue par la personne en demande d'aide, ce type de service peut prendre plusieurs formes : interventions téléphoniques, suivis téléphoniques, relances téléphoniques, suivis face à face, etc. Il en va du jugement clinique de l'intervenant qui répond à la demande initiale de mettre en place les modalités d'intervention qui seront les plus thérapeutiques pour la personne en demande d'aide.

Il est à noter que les statistiques qui suivent ne tiennent pas compte des données relatives aux interventions faites dans le cadre du suivi étroit, du soutien clinique, des interventions d'urgence et des postventions.

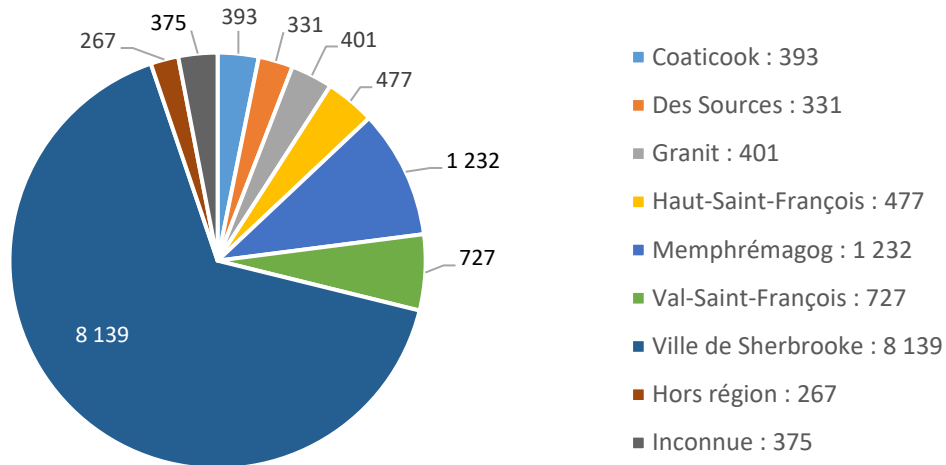


0 – 9 ans	0
10 – 17 ans	4
18 – 34 ans	54
35 – 49 ans	16
50 – 64 ans	9
65 ans et +	0
Inconnu	34

NOMBRE D'INTERVENTIONS SELON LE TYPE DE CLIENTÈLE

8 977	1 785	412	92	764
SUICIDAIRE	JEUNE SUICIDAIRE	ENDEUILLÉ	JEUNE ENDEUILLÉ	TIERS INDIVIDU POUR SUICIDAIRE
252	8	7	15	30
TIERS INDIVIDU POUR JEUNE SUICIDAIRE	TIERS INDIVIDU POUR ENDEUILLÉ	TIERS INDIVIDU POUR JEUNE ENDEUILLÉ	POST-TRAUMA	AUTRES

Répartition des interventions selon la MRC



D'autres chiffres...

12 213

Interventions téléphoniques

129

Interventions face à face

2 007

Personnes aidées

Mois les plus
achalandés

1 306

février 2021

1 118

septembre 2020

1 265

mars 2021

1 106

janvier 2021

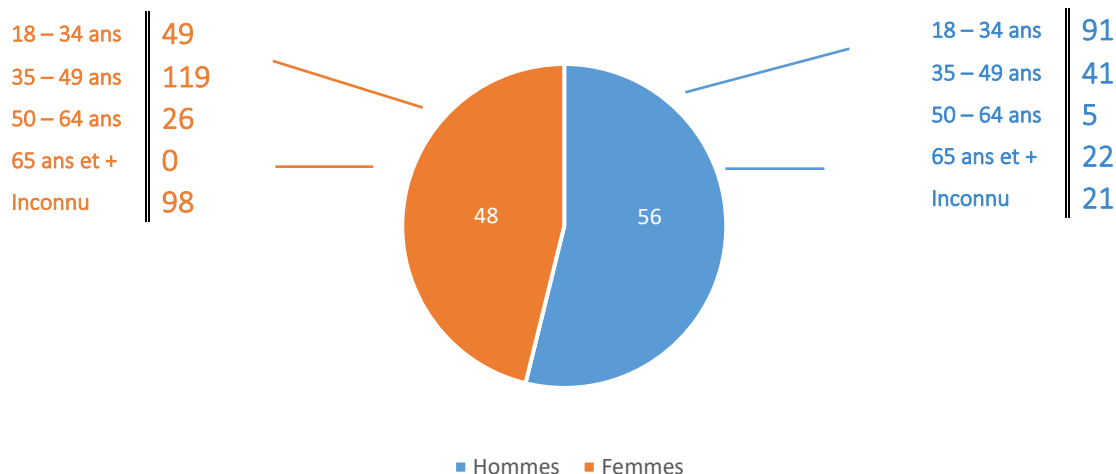
NOTE IMPORTANTE :

Dans la dernière année, nous avons effectué sensiblement le même nombre de rencontres face à face avec des jeunes suicidaires (0-17 ans) que l'an dernier, alors que ce service a été mis sur pause pendant près de 6 mois. Si nous avions pu offrir ce service tout au long de l'année, nous aurions pu nous attendre à une augmentation de 35 %.

Le suivi étroit

Le suivi étroit est une mesure visant à s'assurer que la personne **adulte** qui est ou qui a été en danger grave de passage à l'acte ou qui quitte l'organisation ayant effectué la gestion de sa crise suicidaire (urgence générale ou psychiatrique, centre de réadaptation, centre d'hébergement, etc.) puisse avoir accès à un suivi rapidement.

Le suivi étroit se caractérise par un mode d'intervention intensif et proactif (*reaching out*) dont l'intensité se module en fonction de la personne, de ses besoins et de ses difficultés, de l'intensité de la crise et de la dangerosité d'un passage à l'acte.



D'où proviennent les références de suivi étroit ?

52 %

la personne elle-même

33 %

CIUSSS

9 %

proche

6 %

Autre

PORTRAIT GÉNÉRAL DU SUIVI ÉTROIT

119

INTERVENTIONS
TÉLÉPHONIQUES

72

INTERVENTIONS FACE À
FACE

171

AUTRES
COMMUNICATIONS *

110

INFORMATIONS
TRANSMISES **

* Autres communications : Messages, prises de rendez-vous, essais infructueux de rejoindre le client, etc.

** Informations transmises : Contacts avec les proches et autres professionnels au dossier.

Ces deux derniers chiffres peuvent sembler importants comparativement aux nombres d'interventions. Toutefois, ils sont tout à fait en concordance avec l'esprit du suivi étroit, qui s'adresse à une clientèle particulièrement vulnérable au suicide. Ce type d'intervention demande une plus grande proactivité, concertation et persévérance, expliquant donc ces chiffres plus élevés.

Total : 472 interventions
auprès de
33 personnes

Répartition des interventions selon la MRC

6 %
Granit

17 %
Memphrémagog

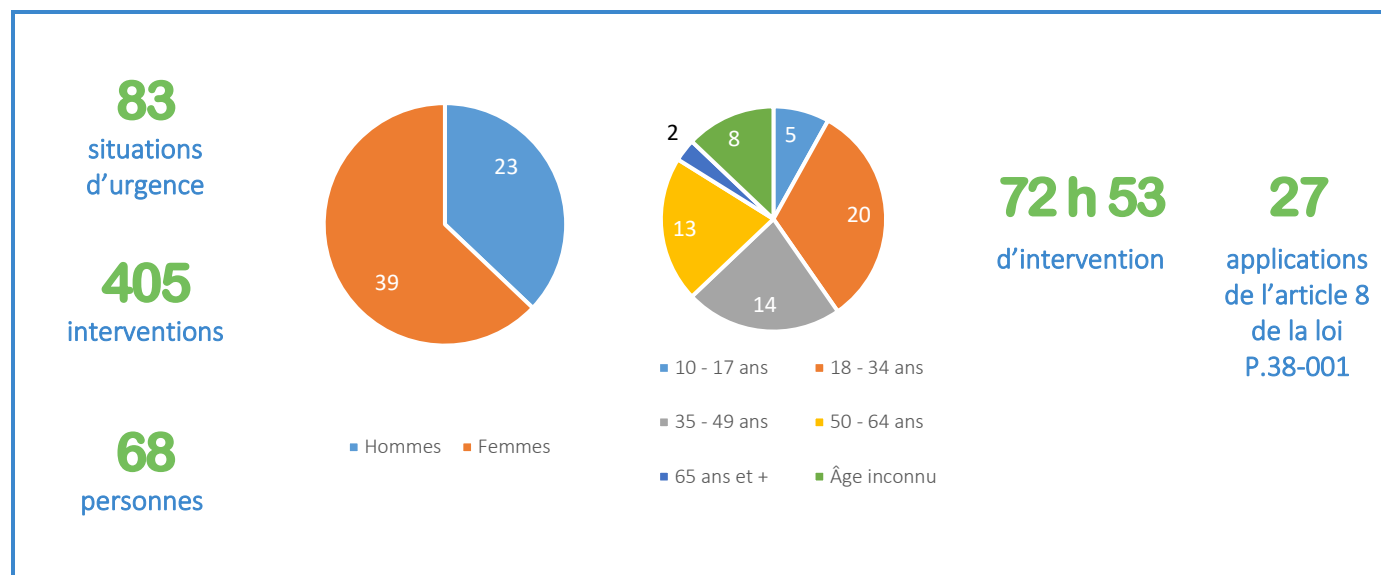
3 %
Val-Saint-François

74 %
Ville de Sherbrooke

Les interventions d'urgence

L'intervention d'urgence lors d'une crise suicidaire vise à réduire l'imminence du passage à l'acte suicidaire. L'article 8 de la loi P-38.001* a été appliqué dans **seulement 33 % des cas**. Dans tous les autres cas, l'intervention a pu se conclure avec la collaboration de la personne (hospitalisation volontaire, accompagnement à l'hôpital, intervention terrain, etc.).

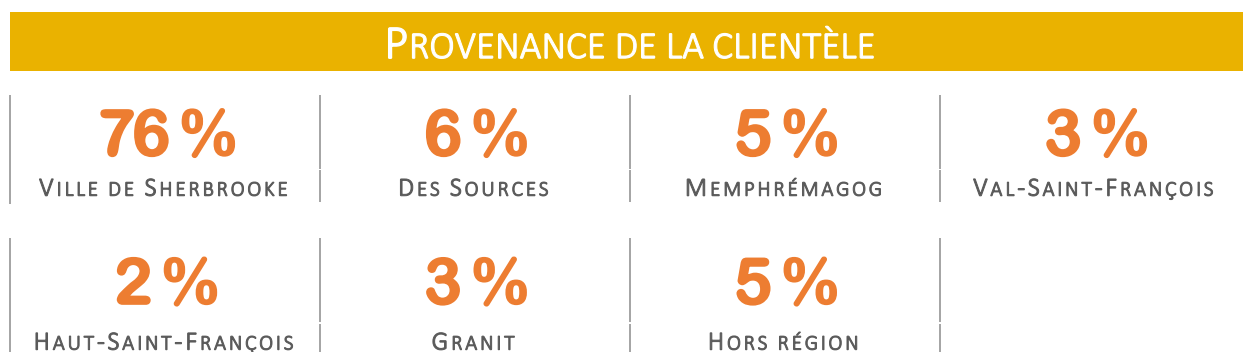
Pour la réalisation de ces interventions d'urgence, nous avons travaillé en collaboration avec plusieurs partenaires, entre autres avec le *Service de police de Sherbrooke*, la *Régie de police de Memphrémagog*, la *Sûreté du Québec*, les *Paramédics*, le *CIUSSS de l'Estrie – CHUS*, le *Centre antipoison*, les organismes communautaires, etc.



* La « P-38.001 » est la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui*.

↑ 62 %

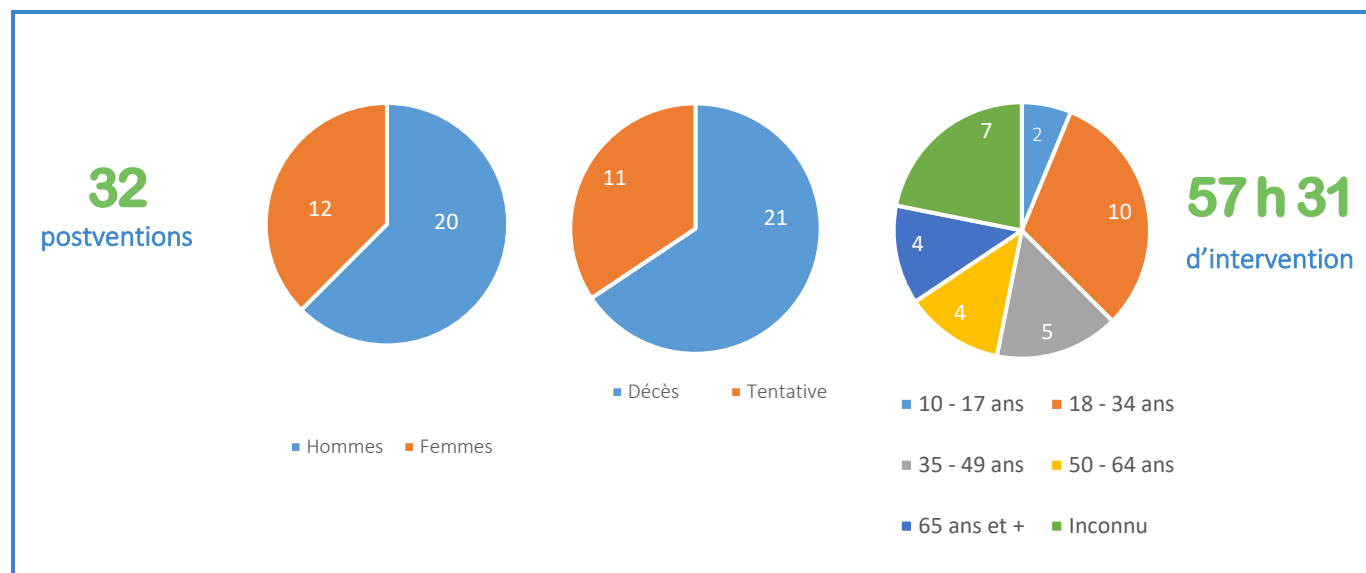
Comparativement à l'an dernier



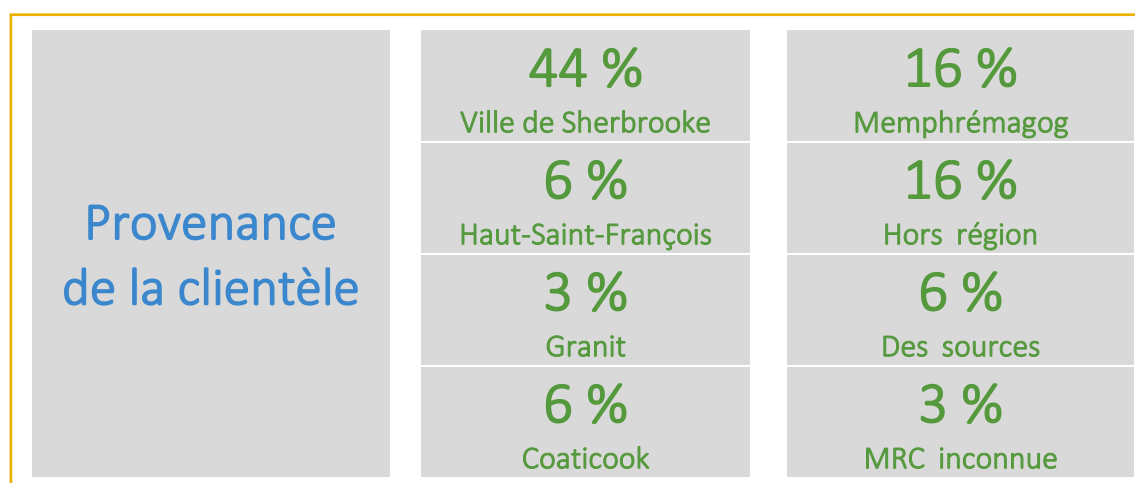
Les services de postvention

La postvention réfère aux activités qui visent le traitement et le rétablissement des personnes ayant été exposées au suicide d'une personne de leur entourage ou encore, dans certains cas spécifiques, lorsqu'elles ont été exposées à une tentative de suicide. Les activités réalisées ont comme objectif de réduire les effets négatifs, à court et à long terme, découlant de l'événement.

Les activités de postvention peuvent être réalisées auprès des familles, dans les milieux de travail ou les milieux scolaires. Elles peuvent conjuguer, à la fois, des interventions téléphoniques, individuelles ou de groupe.



Depuis les dernières années, notre territoire (7 MRC de l'Estrie) compte environ 48 suicides / année. JEVI est donc appelé à intervenir en postvention dans environ 44 % des cas.



Le groupe de soutien pour les personnes endeuillées

L'objectif général de ce groupe de soutien est de briser l'isolement des personnes vivant un deuil à la suite d'un suicide en leur offrant un lieu où elles peuvent échanger sur leur vécu avec d'autres personnes endeuillées. Ce groupe est très structuré et plusieurs activités sont offertes aux participants afin de faire progresser leur travail de deuil.

Malheureusement, vu la situation de pandémie en 2020-2021, il nous a été impossible d'offrir ce groupe. Nous suivrons l'évolution de la situation et espérons que les mesures sanitaires nous permettront d'actualiser ce groupe en 2021-2022.

Le soutien clinique

Le soutien clinique réfère au coaching professionnel que l'équipe d'intervention réalise lorsqu'un intervenant de la région a besoin de soutien dans ses propres interventions.



 **75 %**

Comparativement à l'an dernier

La supervision clinique

Pour s'assurer de la qualité des services d'intervention, il est essentiel que JEVI s'investisse de façon importante au soutien de son équipe. Ainsi, un poste est dédié à la supervision clinique de l'équipe d'intervention.



Dossier spécial

Centre de crise communautaire en Estrie¹

Dans la dernière année, par le biais de sa présence comme leader au sous-comité *Centre de crise* du Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie (RRCSME), JEVl a continué de travailler ardemment à la concrétisation du projet élaboré en 2019.

En effet, c'est en 2019 que le RRCSME a remis de l'avant ce projet, qui en est à sa 5^e mouture, dont la première a été déposée en 1998. Un dépôt officiel avait été effectué à l'automne 2019 au CIUSSS de l'Estrie – CHUS, appuyé cette fois-ci par de nombreux partenaires du réseau communautaire et du réseau de la santé et des services sociaux, dont les psychiatres du territoire. Le projet a aussi fait écho dans la sphère politique pour plusieurs députés qui s'intéressaient déjà aux questions de santé mentale et qui soutiennent ce projet avec conviction.

À la suite du dépôt de projet, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS a répondu à l'appel. Deux rencontres conjointes ont été organisées entre le milieu communautaire, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS ainsi qu'avec d'autres acteurs du milieu afin d'évaluer les possibilités entourant ce projet. Un comité de travail a ensuite été formé, où JEVl siège comme partenaire important.

Le premier mandat du comité de travail a été de recenser les services qui existaient déjà en Estrie afin de répondre aux besoins de la population vivant une période de crise. Certains écarts entre l'offre de service en cours et les besoins de la population ont pu être constatés, notamment en ce qui a trait aux besoins d'hébergement pour les personnes suicidaires, pour les personnes en crise situationnelle, pour les personnes sortant d'une hospitalisation ou d'un centre de détention et pour les personnes LGBTQ+.

Les échanges ont donc permis d'identifier l'importance de développer un centre de crise communautaire en Estrie ainsi que de développer des références communes pour l'ensemble du territoire, notamment au sujet des compétences exigées des intervenants.

Depuis les toutes premières démarches, les personnes utilisatrices de services en santé mentale ont été étroitement associées à l'identification des besoins, notamment lors des rencontres régionales soutenues par Pro-Def Estrie. L'évaluation du Plan d'action en santé mentale 2005-2010 fut une autre occasion d'expression sur les besoins. En effet, plus de 110 Estriens utilisateurs de services en santé mentale du réseau public et du réseau communautaire se sont exprimés lors de cet exercice d'évaluation. Les personnes vivant un problème de santé mentale ont fait partie de toutes les étapes dans l'histoire du centre de crise communautaire en Estrie. Encore aujourd'hui, ils suivent les travaux avec un nouvel espoir.

Le projet déposé ne consiste pas à remplacer des initiatives, mais bien à développer un centre de crise communautaire avec une offre de service unique et inexistante à ce jour. Il s'agit d'un projet en cohérence avec le continuum des services offerts en Estrie.

C'est avec un sentiment de grand accomplissement que le comité d'écriture a pu déposer au Conseil d'administration du CIUSSS, et ensuite au Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS), en avril 2021, le tout premier projet écrit en collaboration avec tous les acteurs concernés. Chacun d'eux a été appelé à s'impliquer à différents niveaux dans les démarches de réflexion et d'écriture. Ceci permet d'avoir une vision commune du projet qui fait consensus auprès de tous les partenaires impliqués sur le grand territoire de l'Estrie.

En plus du dépôt officiel au MSSS, la députée de Sherbrooke, Madame Christine Labrie, a pu remettre le projet en main propre au Ministre Lionel Carmant, Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, avec qui elle a pu en discuter plus en détail.

L'année 2021-2022 sera une année déterminante pour ce grand projet !

¹ *Centre de crise communautaire en Estrie – Projet d'implantation*, Partenaires estriens pour un centre de crise communautaire, 9 avril 2021, p.7

LES SERVICES DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

La prévention du suicide ne peut être l'affaire d'une seule organisation. Il est essentiel, si on veut lutter efficacement contre le suicide, de multiplier le nombre de personnes conscientisées à la problématique. Qu'on soit jeune ou adulte, étudiant, chômeur ou travailleur, anglophone ou francophone, on peut tous jouer un rôle important en prévention du suicide. Depuis ses débuts, notre organisme a misé sur la formation d'agents multiplicateurs pour travailler plus efficacement à la prévention du suicide.

Dans la dernière année, JEVI s'est concentré sur certaines formations très en demande afin de répondre aux besoins plus pressants des partenaires. C'est ce qui explique que, bien qu'existantes, certaines autres formations n'ont pas été offertes au cours de la dernière année.

Les formations aux professionnels

Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques		
D'une durée de 3 jours, cette formation s'adresse aux intervenants de différents milieux possédant des habiletés en intervention et œuvrant auprès d'une clientèle vulnérable au suicide. Cette formation est reconnue par la <i>Société de formation et d'éducation continue</i> (SOFÉDUC) et par plusieurs ordres professionnels au Québec. La formation a été offerte à plusieurs catégories de professionnels (travailleurs sociaux, psychoéducateurs, étudiants, psychologues, éducateurs spécialisés, etc.), dans différents milieux publics, privés et communautaires.	20 formations	196 participants
Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques - Déclinaison jeunesse		
Cette formation propose le langage commun utilisé dans la formation <i>Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques</i> tout en tenant compte de la réalité particulière vécue par les adolescents vulnérables de 14 à 18 ans. La formation a été offerte à plusieurs catégories de professionnels (travailleurs sociaux, psychoéducateurs, étudiants, psychologues, éducateurs spécialisés, infirmières, spécialistes en activité cliniques, etc.).	4 formations	40 participants
Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques - Déclinaison détention		
Cette formation propose le langage commun utilisé dans la formation <i>Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques</i>, tout en tenant compte de la réalité particulière des agents correctionnels membres des Équipes d'interventions spécialisées dans les établissements correctionnels du Québec.	1 formation	10 participants
Formation en prévention du suicide pour les chefs d'unité des établissements de détention provinciaux		
Cette formation propose le langage commun utilisé dans la formation <i>Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques – Déclinaison détention</i> compte tenu du rôle crucial des chefs d'unité qui sont décisionnaires et qui doivent, notamment, entériner ou non les recommandations des membres des Équipes d'interventions spécialisées concernant la sécurité de la personne suicidaire, le suivi et le service que requiert sa situation.	1 formation	9 participants

Atelier de consolidation des acquis		
Cette formation continue permet aux intervenants ayant suivi la formation <i>Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques</i> de consolider leurs acquis en utilisant des vignettes cliniques issues de leur pratique actuelle. Les intervenants peuvent bénéficier de cet atelier six mois après avoir suivi la formation accréditée.	5 formations	37 participants
Repérer la personne vulnérable au suicide et appliquer les mesures de protection requises		
En cohérence avec la formation <i>Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques</i> , cette formation s'adresse aux professionnels et intervenants du réseau de la santé et des services sociaux qui sont uniquement dans un rôle de repérage. Cette formation les prépare à bien repérer la personne vulnérable au suicide, à prendre une décision avant de mettre en place des mesures de protection adéquates en attendant une intervention complète, le cas échéant.	4 formations	36 participants
Les adolescents de 14 ans et plus vulnérables au suicide : notre rôle, nos responsabilités		
Cette formation s'adresse exclusivement aux intervenants de 1^{er} niveau en centre jeunesse dans les CIUSSS et les CISSS et est complémentaire à la formation <i>Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques</i>. Son contenu provincial tient compte du nouveau <i>Protocole suicide et santé mentale</i> et de l'expertise des centres jeunesse acquise à la suite des formations qu'ils ont développées en étroite collaboration avec le centre de prévention du suicide de leur région et de l'expertise de l'AQPS.	6 formation	34 participants
Atelier d'initiation à l'intervention chez les jeunes de 13 ans et moins vulnérables au suicide		
Cet atelier, d'une durée de 7 heures, s'adresse aux intervenants de différents milieux travaillant avec une clientèle de 13 ans et moins et qui sont responsables de l'intervention complète.	4 formations	42 participants
Coaching de formateurs accrédités		
Depuis 2019, une formatrice de JEVI agit comme <i>coach</i> pour l'AQPS. Le <i>coaching</i> est un processus d'observation qui sert à donner une rétroaction individualisée basée sur des observations factuelles aux nouveaux formateurs, ce qui l'aide à actualiser son potentiel. Le <i>coaching</i> est une façon pour l'AQPS de s'assurer que les nouveaux formateurs utilisent le même langage et respectent le programme de formation ce qui constitue la dernière étape du processus d'accréditation.	1 coaching	

Les formations aux citoyens

Agir en sentinelles pour la prévention du suicide

Les sentinelles sont des personnes qui, en raison de leur travail, de leur implication bénévole ou de la place qu'elles occupent dans leur communauté, entretiennent des liens privilégiés et sont susceptibles de recevoir les confidences des gens de leurs milieux. La formation donnée à ces personnes leur permet de reconnaître les signes de détresse, de repérer les personnes à risque et de les orienter vers les ressources appropriées. L'Estrie compte maintenant 2 325 sentinelles sur son territoire.

7

formations

66

participants

Agir en sentinelles pour la prévention du suicide – Déclinaison agricole

Cette formation a été développée par l'AQPS en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles.

D'une durée de 7 heures, elle a pour but de prévenir le suicide chez les producteurs agricoles, un groupe plus à risque de suicide. Elle est offerte à des professionnels ou à des citoyens susceptibles d'être en lien avec les producteurs.

1

formation

7

participants

Le suicide : comprendre pour mieux réagir

Cette formation, qui s'adresse aux étudiants en relation d'aide, vise à développer la connaissance de soi comme intervenant auprès de personnes suicidaires, à mieux comprendre la problématique du suicide, le processus suicidaire et à développer les habiletés de base pour intervenir auprès des personnes suicidaires.

3

formations

120

participants

Pour en connaître davantage sur la problématique du suicide

Cet atelier de sensibilisation, abordant les bases de la problématique du suicide telles que les mythes, les signes de détresse à reconnaître et quoi faire en cas d'inquiétude, peut s'adapter à la réalité de différents milieux et à l'âge des clientèles rejointes.

2

formations

15

participants

Rencontres d'informations et présentation des services

Cette présentation vise essentiellement à expliquer les différents services offerts par JEVl Centre de prévention du suicide – Estrie ainsi que leur fonctionnement.

5

présentations

28

participants

Les rendez-vous annuels

Journée mondiale de prévention du suicide

Le 10 septembre 2020 s'est tenue la 18^e Journée mondiale de la prévention du suicide (JMPS) sous le thème : **Travaillons ensemble pour prévenir le suicide.**

En Estrie, JEVI CPS - Estrie a souligné cette journée spéciale avec les activités suivantes :

2^e édition de la marche symbolique



Pour une 2^e année, JEVI invitait la population à marcher pour la cause, d'une façon différente. En effet, étant donné la pandémie, il a plutôt été proposé de prendre le temps de marcher en famille, avec des amis ou des collègues, parce que c'est ensemble que nous pouvons prévenir le suicide.

Nous avons aussi invité la population à allumer une chandelle afin de démontrer un appui à la cause ou en souvenir d'un être cher. La lumière de la chandelle souligne notre attachement à la vie et contribue à créer un moment propice à la réflexion et à l'espoir.

Ces gestes symboliques ont permis de démontrer un appui à la prévention du suicide ainsi qu'un soutien aux personnes endeuillées par suicide. La situation de pandémie a été difficile pour plusieurs et continue d'affecter la population. Il est primordial, maintenant plus que jamais, de travailler ensemble pour prévenir le suicide.

Drapeau en berne à Sherbrooke

Lors de cette journée, la Ville de Sherbrooke a posé un geste symbolique pour dire haut et fort que dans sa ville, **le suicide n'est pas une option**. Les drapeaux de l'Hôtel de Ville ont donc été mis en berne.

La Ville de Sherbrooke est la première municipalité du Québec à clairement prendre position par ce geste d'éclat en signifiant clairement son soutien à la prévention du suicide.



* Photo prise en 2019

Semaine nationale de prévention du suicide

Ayant pour thème **Parler du suicide sauve des vies**, la 31^e édition de la *Semaine de prévention du suicide (SPS)* s'est déroulée du 31 janvier au 7 février 2021. Partout en Estrie, des citoyens se sont mobilisés pour la cause. La *Semaine de prévention du suicide* est l'occasion de parler de la problématique en diffusant les ressources d'aide et en travaillant ensemble.

2 812

Épingles distribuées

152

Partages de l'épingle virtuelle

404

Affiches

2

Publicités radio et télévisée

7 262

Vues de l'épingle virtuelle

45

Participants à un atelier de sensibilisation offert sur Zoom

Publicité télévisée

Dans une publicité télévisée rendue possible grâce au *Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie* (RRCSME), Steve Vermette, porte-parole de la Semaine de prévention du suicide en Estrie, soulignait l'importance de demander de l'aide parce que... parler du suicide sauve des vies !

La publicité a été diffusée sur Radio-Canada à plusieurs moments clés dans cette période.



Capsules vidéo sur Facebook

À travers de petites capsules vidéo, des membres de l'équipe ont discuté des mythes et réalités entourant la problématique du suicide.



Plus nous déconstruirons les tabous liés au suicide, plus nous donnerons d'informations sur la problématique, plus les personnes touchées oseront en parler et briseront le silence !

Trousse virtuelle

Une trousse virtuelle a été rendue disponible sur Facebook durant la Semaine de prévention du suicide pour les personnes en télétravail. Nous l'avons fait parvenir à plusieurs employeurs de la région afin de joindre le plus d'employés possible !



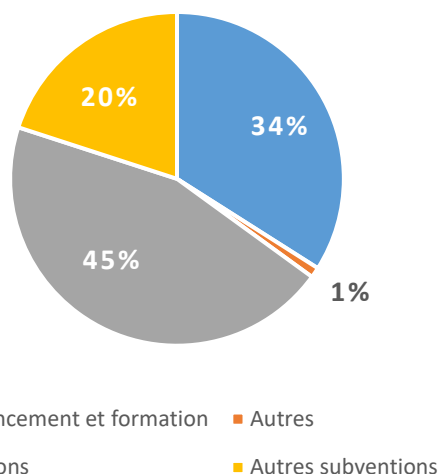
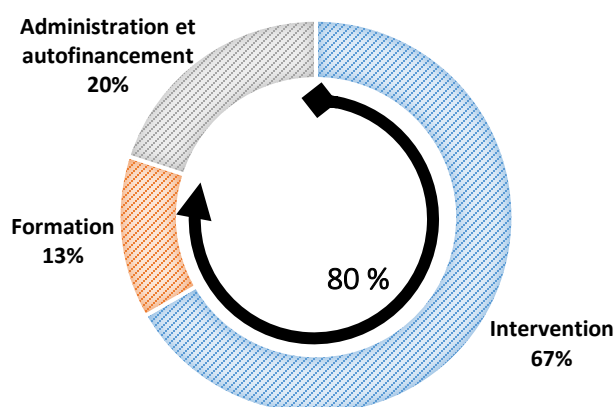
L'AUTOFINANCEMENT ET L'ADMINISTRATION

Que signifie l'autofinancement à JEVI ?

L'autofinancement à JEVI occupe une place des plus importantes au sein de l'organisation. Les revenus générés par ce secteur ainsi que les revenus de formation représentent habituellement près de 50 % de notre revenu total. Mais en cette année différente, nos revenus d'autofinancement ont malheureusement été réduits. Toutefois, cet écart a heureusement pu être comblé par des subventions propres à la pandémie disponibles pour JEVI.

Tous les dons reçus à JEVI permettent l'actualisation de la mission. Pour accomplir celle-ci, les ressources humaines demeureront toujours le noyau de JEVI. L'équipe étant constituée de 17 employés, c'est 80 % de vos dons qui viennent soutenir les ressources humaines en intervention et en formation, et ainsi donc les services directs à la population.

Revenus 2020-2021



Dévouement

Réussite

Professionalisme

Reconnaissance

Qualité

Mission

Partenariat

Valeurs

Engagement

Mobilisation

Support

Activités d'autofinancement

La Loterie JEVI 2020

Sous la présidence d'honneur de Monsieur Ghyslain Goulet, président-directeur général d'ACET, cette campagne annuelle (d'avril à juillet) a connu un franc succès malgré la situation pandémique de la dernière année.

La Loterie JEVI s'est clôturée par une première édition du tirage en mode virtuel le 8 juillet 2020 lors duquel un montant record de 120 000 \$ a été dévoilé !

Félicitations à nos heureux gagnants et merci, du fond du cœur, à nos fidèles participants ! Merci aussi à nos commanditaires et aux bénévoles du Comité Loterie JEVI !



Une surprise de taille dans le cadre de la Loterie JEVI !

Autre grande surprise dans le cadre de la Loterie JEVI ! Pour une 4^e année consécutive, les restaurants Eggsquis de Sherbrooke ont choisi de verser à JEVI une contribution exceptionnelle de 15 000 \$!



IGA et JEVI : Le suicide n'est pas une option

Dans le cadre de la *Journée mondiale de prévention du suicide*, et pour une 6^e année, les IGA participants de l'Estrie ont renouvelé leur engagement envers la prévention du suicide en tenant la campagne IGA et JEVI : *Le suicide n'est pas une option*.

La récolte record de 13 233 \$ de l'édition 2020, ajoutée aux 5 autres éditions, a fait grimper le grand total à 45 500 \$ remis à JEVI !

Ces gens d'affaires, très ancrés dans leur communauté, ont la conviction qu'ensemble nous pouvons prévenir le suicide.

JEVI remercie ces partenaires importants en prévention du suicide ainsi que leur généreuse clientèle.



Mobilisation citoyenne

L'apport fidèle de la Fondation J. Armand Bombardier

Nous tenons à adresser un merci tout spécial à La Fondation J. Armand Bombardier pour leur fidélité et leur très grande générosité, et ce, depuis plus d'une décennie !



**FONDATION
J. ARMAND
BOMBARDIER**

Initiatives de la communauté

Plusieurs personnes de la communauté s'engagent dans diverses activités afin d'en remettre les profits à JEVI.
Nous les remercions grandement. Ces activités ont permis d'amasser plus de 33 903 \$!



Gopal Ducharme - Un pas à la fois pour la prévention du suicide	18 308 \$
RBC DVM Sherbrooke – Défi KM (résultats de l'activité et contribution de la Fondation RBC)	8 665 \$
Lake Magog Lodge # 55 – Tournoi de golf (édition 2019)	3 690 \$
Le Salésien – Journée du mieux-vivre 2020	1 000 \$
Défi Everest – Équipe Healthy Rebel Tribe et Montées pour la vie	845 \$
Ferme du ruisseau d'or – Pourcentage sur les ventes de produits	575 \$
Sport Adam et Tech Sport – Épuisage de ski	500 \$
Association générale des étudiants en réadaptation – Collecte de fonds	320 \$
Total	33 903 \$

L'implication des bénévoles

Ce rapport annuel ne serait pas complet sans le témoignage de notre entière reconnaissance aux bénévoles qui se sont impliqués à JEVI, soit au conseil d'administration, soit au sein de différents comités ou lors d'activités ponctuelles. JEVI a ainsi bénéficié de près de 600 heures de bénévolat. C'est plus de 10 semaines de travail !

Hommage à un bénévole de longue date : Monsieur Pascal Cloutier

Depuis plusieurs années maintenant, JEVI profite de l'Assemblée générale annuelle pour rendre hommage à une personne bénévole dont l'implication fait une différence dans la vie de JEVI. La personne récipiendaire de l'année 2020 est Monsieur Pascal Cloutier.

Pascal est administrateur sur le conseil d'administrateur de JEVI Centre de prévention du suicide – Estrie depuis 2010, donc depuis maintenant 11 ans. Il est notre administrateur « sénior ». Il apporte une contribution très pertinente pour la prise de décision en matière de sélection et rétention de personnel, de gestion de conflits, de rémunération et de reconnaissance du personnel

Merci Pascal de ton engagement dans la mission de prévention du suicide de JEVI. Ton implication assidue au conseil d'administration depuis 11 ans en témoigne !

Déclaration pour la prévention du suicide

Prendre position pour affirmer que le suicide n'est pas une option est le premier geste qui pourra réduire de façon significative le nombre de décès par suicide.

Parce que nous souhaitons réunir ceux et celles qui désirent voir le suicide diminuer dans nos communautés, tout au long de l'année et dans le cadre de différentes activités, nous invitons la population à se joindre à nous.

Pour participer, la population est invitée à signer la déclaration de solidarité en se rendant directement à aqps.info/sengager



Infolettre Sentinelle



Afin de garder contact avec nos sentinelles et maintenir leur motivation, nous communiquons avec elles par notre *Infolettre Sentinelle*.

Cette année, nous avons rejoint nos 1 300 abonnés Sentinelle à 2 reprises.

Communications avec nos membres et partenaires

Le *Bulletin d'information* et son acolyte, l'*Infolettre JEVI Express*, se veulent des outils d'informations pour nos membres et nos partenaires

Le bulletin a été diffusé à 3 reprises au cours de l'année :

- Invitation à l'Assemblée générale annuelle (exclusif aux membres)
- Le bulletin Membership
- Le bulletin Semaine de prévention du suicide (exclusif aux membres)

À la fois plus conviviale et de parution plus régulière, l'Infolettre JEVI Express a quant à elle été transmise à plus de 1 500 personnes qui ont manifesté leur intérêt envers JEVI et sa mission. En 2020-2021, 6 Infolettres ont été envoyées.

De plus, au cours de l'année, le visuel de ces outils de communication a eu droit à une cure de raieunissement !



Formation continue des employés de JEVI

Pour s'assurer de la qualité des services, il est essentiel que JEVI s'investisse de façon importante dans la formation continue de ses employés. Ces formations permettent de maintenir leur intérêt, d'améliorer leurs connaissances et de développer leurs habiletés en lien avec les postes occupés. Les employés ont donc eu la chance de participer à tour de rôle, à l'une ou l'autre des formations suivantes :

FORMATIONS REÇUES PAR L'ÉQUIPE

Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques – Sylvie Potvin et Marie-Ève Bernier, JEVI – 21 heures

Rencontre annuelle des formateurs – AQPS – 7 heures

Animation dynamique avec zoom (volet 1) – AFI Expertise – 3,5 heures

Le trouble de stress post-traumatique : Reconnaître, comprendre et intervenir – Evelyne Donnini – 14 heures

Atelier de consolidation à la formation accréditée – Sylvie Potvin, JEVI – 3,5 heures

Atelier d'initiation à l'intervention chez les jeunes de 13 ans et moins vulnérables au suicide – Sylvie Potvin, JEVI – 7 heures

Gérer des équipes à distance – Kathleen Spears, AFI Expertise – 3,5 heures

Approche orientée vers les solutions : Compétences de base – Sharon Casey, Lavoie solutions – 13 heures

Approche orientée vers les solutions : Compétences avancées – Brigitte Lavoie, Lavoie solutions – 13 heures

La compréhension du suicide et des comportements suicidaires chez les policiers québécois – Christine Genest – 1 heure

Est-ce que le trouble de la personnalité limite est un diagnostic valable ? Une étude prospective de 286 adolescents qui ont été suicidaires – Brian Greenfield – 1 heure

Impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les comportements suicidaires et mesures de prévention à mettre en place : que disent les données ? – Marie-Claude Laberge et Pascal Lévesque – 1 heure

Les outils numériques en santé – Therappx – 1 h

Formation de formateurs du programme *Agir en sentinelle pour la prévention du suicide* – Lucie Pelchat et Sébastien Pelletier, AQPS - 28 heures

Deuils et traumatismes – Brigitte Lavoie – 7 heures

PRODON 5 – Tara Amy McAdorey – 6 heures

Training Grant Advance – Kathie Murphy – 1 heure

Dons planifiés – Jocelyne Gonthier – 2,5 heures

Repenser les commandites – Natascha Gupta – 2,5 heures

Code d'éthique, présidence d'honneur, porte-parole et influenceurs – France Terreault – 1,5 heure

Formation télétravail – ROC de l'Estrie – 3,5 heures

Marketing RH – CSMO-ÉSAC – 3 heures

Agir en Sentinelle pour la prévention du suicide – Simon Leduc-Thouin, JEVI – 7 heures

361,5

Heures de formation

30

RAPPORT ANNUEL
2020-2021

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AQPS	Association québécoise de prévention du suicide
CIUSSS de l'Estrie - CHUS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
CPS	Centre de prévention du suicide
JMPS	Journée mondiale de la prévention du suicide
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RCPSQ	Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec
ROC de l'Estrie	Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie
RRCSME	Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie
SOFÉDUC	Société de formation et d'éducation continue
SPS	Semaine de prévention du suicide



Nous espérons que ce Rapport annuel a pu éveiller chez vous
la ferme conviction que le suicide n'est pas une option
et que JEVI, votre centre de prévention du suicide en Estrie,
ne travaille pas en vase clos mais bien avec vous tous.

Merci de votre complicité, de votre intérêt envers
notre / votre organisme communautaire, et
surtout, de votre engagement en prévention du suicide en Estrie.